

● (1450)

**L'hon. Allan J. MacEachen** (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le très honorable représentant, je crois que le haut-commissaire de la Jamaïque a tenu des propos malheureux...

**M. Diefenbaker:** Pires encore.

**M. MacEachen:** ... alors qu'il était de passage à Toronto où il assistait aux funérailles d'un jeune Jamaïcain de 15 ans qui avait été abattu dans un centre commercial. Les fonctionnaires de mon ministère ont parlé de cet incident au haut-commissaire et lui ont assuré que la police de Toronto était un organisme compétent, humain et efficace. Je suis certain que le haut-commissaire a compris et comme il s'agit d'un diplomate chevronné il a certainement compris les raisons pour lesquelles on lui a fait des observations à cet égard.

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, cette réponse ne me satisfait nullement. Un certain fonctionnaire des Affaires extérieures a parlé au haut-commissaire. Celui-ci est un homme intelligent et compétent et alors ni le ministre ni le premier ministre ne devraient admettre une telle déclaration absolument indigne de quelqu'un qui occupe un poste diplomatique au Canada, et surtout une déclaration qui pourrait fort justement susciter de vives réactions étant donné le pays qu'il représente. Le ministre va-t-il lui faire savoir clairement lui-même que ce genre de propos est tout à fait injustifié au lieu de charger un sous-fifre de lui parler?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Diefenbaker:** Pas de réponse?

**M. MacEachen:** C'était un discours et non pas une question.

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, je demande au ministre s'il va personnellement faire remarquer au haut-commissaire qu'il a tenu des propos absolument injustifiés et qui ne peuvent qu'ajouter de l'huile sur le feu et susciter des conflits raciaux? Je suis vraiment désolé pour ce jeune homme qui a été tué, et pour ses parents, mais ce n'est pas une raison pour dire que notre loi est injuste et pour attaquer ceux qui ne peuvent se défendre à savoir le chef et les membres de la police torontoise.

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je n'arrive toujours pas à trouver une question dans tout ce que dit le très honorable député.

**M. Diefenbaker:** Encore une dérobade.

**M. MacEachen:** Je peux lui dire que j'ai personnellement contacté le haut commissaire.

**M. Diefenbaker:** Pourquoi ne vous l'avez-vous pas dit?

**M. MacEachen:** J'ai communiqué avec le haut commissaire il y a quelques jours à propos de l'ensemble du problème et pour ce qui est de l'incident précis dont il est question, ce sont des fonctionnaires de mon ministère qui ont communiqué avec lui.

**M. Diefenbaker:** Pourquoi pas le ministre lui-même?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je me réserve le droit de modérer mon langage au lieu de m'emporter comme le fait habituellement le très honorable député.

**Des voix:** Bravo!

### Questions orales

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, nous constatons maintenant qu'avec ce ministre, il faut toujours parler gentiment, doucement, comme lorsqu'il était question des relations avec le Nord-Vietnam et les États-Unis.

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, j'étais sur le point de dire que le genre d'expression que préconise le très honorable député est probablement à l'origine de la situation désastreuse des relations étrangères du Canada lorsqu'il quitta le poste de premier ministre.

**M. Diefenbaker:** Les relations extérieures du Canada n'ont jamais été aussi médiocres qu'aujourd'hui.

\* \* \*

### LA GENDARMERIE ROYALE

L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE PUBLICITÉ À UN AMI DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL—L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS AU SUJET DU FAVORITISME EN CE DOMAINE

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser ma question au premier ministre compte tenu de sa passion pour la philosophie de la pureté en politique, mais je devrais peut-être la poser au premier ministre suppléant. J'aimerais me renseigner, pour reprendre certains des termes du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur certaines transgressions, peut-être, d'autres administrations. Est-ce que le premier ministre suppléant, qui se trouve à être le président du Conseil privé et le leader du gouvernement à la Chambre, ne croit pas que la police nationale du Canada, la GRC, se situe à un niveau d'intégrité et de responsabilité trop élevé pour devenir le fief personnel du ministre qui en est chargé? Je pense plus précisément au contrat de publicité accordé à un ami personnel du solliciteur général sans appel d'offre, et plus exactement à une société constituée à cette fin? Le premier ministre suppléant peut-il nous expliquer pourquoi la GRC devrait se soumettre à ces pratiques et accepter le favoritisme politique?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, naturellement, je réfute les insinuations que comporte la question. Le solliciteur général est l'un des ministres les plus sensibilisés à tout ce qui concerne la GRC. Il la défend et il comprend son rôle par rapport à cet organisme. Toutefois, je sais qu'il aimerait répondre lui-même à la question lundi.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, j'attends avec impatience une réponse du solliciteur général. Je l'ai dit publiquement, il fait du bon travail, ce qui rend d'autant plus surprenant ce genre de favoritisme. En 1962—cela nous ramène à l'époque où le leader du gouvernement à la Chambre était secrétaire d'État aux Affaires extérieures—la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement a recommandé d'éviter le favoritisme dans la publicité; cette recommandation fut reprise par l'enquête de premier ordre réalisée par le groupe de travail sur l'information au gouvernement, sous la direction de Tom Ford et d'autres éminents personnages, en 1969. Le rapport du groupe de travail concernant les contrats de publicité comportait six recommandations. Le premier ministre suppléant, leader du gouvernement à la Chambre, pourrait-il nous dire, grâce à ces vastes connaissances de l'activité gouvernementale, laquelle de ces recommandations a été appliquée par le gouvernement?